



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) appelle la CENI à tout mettre en œuvre pour que les acteurs politiques et les citoyens guinéens soient en mesure d'apprécier l'intégrité de chaque étape du processus électoral

Conakry, le 17 septembre 2013 – Les difficultés ayant entouré les opérations de révision et d'assainissement du fichier électoral, l'annonce de la cartographie des bureaux de vote à deux semaines du scrutin et les modalités de distribution des cartes d'électeur, ne permettent toujours pas, à la MOE UE, d'apprécier pleinement la qualité du travail réalisé par l'administration électorale. Les électeurs, quant à eux, n'ont toujours pas eu l'assurance que leurs demandes d'inscription, de correction ou de modification aient été prises en compte depuis les phases de révision.

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) appelle la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à plus de transparence, afin de pouvoir rassurer les acteurs politiques et les citoyens guinéens de l'intégrité de chaque étape du processus électoral.

La CENI a annoncé le démarrage de la distribution des cartes d'électeur à partir du 11 septembre, suscitant une attente qu'elle n'a pas été en mesure d'honorer. A l'exception de Conakry, l'immense majorité des 38 circonscriptions n'a engagé cette opération que depuis le 16 septembre. Il est important de relever que cette phase du processus n'a commencé que partiellement. Certaines sous-préfectures, plus reculées, sont encore dans l'attente de réceptionner leurs cartes. Au moment de la publication du présent communiqué, trois préfectures (Télimélé, Koubia et Mandiana) commencent à peine la distribution.

Par ailleurs, la MOE UE observe un démarrage chaotique et non maîtrisé de cette opération. La MOE UE rappelle que, conformément à l'article 34 du Code électoral, seules les commissions de distribution des cartes d'électeur sont en charge de leur délivrance.

La MOE UE estime essentiel que la CENI communique périodiquement et de façon détaillée sur l'état d'avancement de la distribution des cartes d'électeur. Cette communication devrait permettre de distinguer le nombre de cartes reçues par les commissions en charge de leur distribution et le nombre des cartes effectivement distribuées par préfecture et sous-préfecture. Obligatoires pour voter le jour du scrutin, 5.094.644 cartes d'électeur doivent être retirées au plus tard le 23 septembre.

La MOE UE encourage les représentants des partis politiques à jouer pleinement leur rôle et à être présents tout au long de leur distribution. Cette présence est indispensable pour renforcer la transparence de cette phase cruciale du processus électoral.

Enfin, à sept jours des élections, la MOE UE rappelle l'importance d'aborder ce scrutin dans des conditions apaisées, tout en garantissant la crédibilité et l'intégrité du processus électoral.

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) en République de Guinée est présente à l'invitation du gouvernement guinéen et de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cette Mission est politiquement indépendante des Etats membres, de la Commission européenne et du Parlement européen. La MOE UE observe le processus électoral depuis le 22 août et restera présente en Guinée jusqu'à son terme.

Contacts : Silvia de Felix – attachée de presse – Tel : +224 620428607 – silvia.felix@moe-guinee2013.eu